

● Mars à juillet 1758 :

BM Arles, ms 783, Annales d'Arles, p. 863.

BM Aix, ms 806 (Annales d'Arles) et ms 811 ("Chaos d'Arles")

Elévation des eaux du Rhône :

"Pendant les mois de mars, avril, mai, juin et juillet, les eaux du Rhône furent toujours fort élevées. Le 21 juillet, les eaux furent au gros bouton (marque effacée, à côté des degrés de la porte Saint-Martin) et augmentèrent de suite tellement bien qu'elles se portèrent le 25, 26, 27 et 28 du même mois à 2 pouces environ au-dessus de la fleur de lys et restèrent presque en cet état jusques au 2 aoust, ce qu'on avoit vu de mémoire d'homme. La foire de Beaucaire fut prolongée de trois jours par rapport aux contretems".

En juillet, à la foire de Beaucaire, l'eau entra dans le pré où elle se tenait et aussi sur le quai de la ville. La grosseur du Rhône submergeant la digue qui facilitait le passage des marchands venant de Tarascon, les charrettes chargées de laine passaient par Tarascon et Fourques (ce qui suppose une plus grande facilité de passage ici). A cause de la crue, la foire fut prolongée du 29 juillet au 2 août.

Foire de Beaucaire interrompue et prolongée :

"La foire de Beaucaire n'a pu se tenir et a été totalement en désordre, l'eau du Rhosne étant venue dans le Pré et sur le quay de cette ville. Les marchants restoient les bras croisés sans pouvoir rien faire à cause que toutes les cabanes et les marchandises de ces quartiers étoient dans l'eau. La digue de Tarascon étoit aussi sous l'eau, ce qui empeschoit la communication avec Beaucaire, et la pluspart des étrangers, marchandises et charrettes chargées de laine destinées pour la foire passoient par cette ville et par Fourques.

La crue du Rhosne qui augmentoit toujours répandoit l'alarme par toute cette ville [ici, il s'agit d'Arles] et pour ceux particulièrement qui craignoient que leurs gerbes et bleds qui étoient dans les Aires ne fussent emportées s'il venoit à rompre les chaussées.

La foire fut prolongée depuis le samedi 29^e juillet jusqu'au mardy au soir 2^e aoust. Voyez dans les papiers de Beaucaire".

● Juillet 1758 :

ACHARD, Paul, *Notes chronologiques sur les différentes inondations dont la ville d'Avignon et les lieux environnants ont eu à souffrir*, Avignon, Typ. de F. Seguin aîné, 1873.

Une grande inondation du Rhône survenant au milieu du mois de juillet fait périr les récoltes sur pied et eût emporté celles qui se trouvaient sur les aires si les consuls, suppléant à l'incurie du plus grand nombre, n'avaient fait enlever celles-ci de force. On fit cette année-là les foulaisons sur le rocher des Doms. La foire de Beaucaire dut être ajournée, une nappe d'eau d'1,25 mètre couvrait le champ où elle devait se tenir.

BM Avignon, ms 2564, Journal de J.-L. Drapier

BM Carpentras, ms 1207, fol. 284v^o : Journal historique d'Avignon

"Les pluies du côté du nord ayant été abondantes contre toute sorte de règles dans la saison du mois de juillet, ny ayant point de neige dans les montagnes, on fut extrêmement surpris de voir croître le Rhône". Ces pluies, "du côté du nord", avaient eu aussi un peu de répondeant à Marseille, où il tomba plus de 41 mm, mais l'essentiel de la crue semble bien provenir de causes océaniques.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



A Avignon, la crue océanique était déjà plus sensible Le 22 juillet, l'eau commença d'entrer dans l'île de la Barthelasse, et elle s'entendit dans le terroir d'Avignon, du côté de la porte Saint-Lazare et Notre-Dame-de-Bonaventure. Tous les blés furent transportés sur le rocher des Doms. L'archevêque ordonna de faire une procession et on exposa le chef de Saint-Agricol pendant trois jours, en même temps que l'on faisait des prières. Le Rhône augmenta du 22 jusqu'au 28 juillet. L'eau fut jusqu'à la porte de l'Oulle mais n'entra pas dans la ville. *"Du côté de la Sorgue, l'eau avait été dans les rues mais cela n'incommoda pas les habitants"*. La foire de Beaucaire fut interrompue *"par le débordement du Rhône qui inonda tout le pré"* et l'on dut mettre les marchandises sur le rocher du château ainsi que dans des magasins rue de la Teinture car les baraques du pré étaient inondées. La digue qui aboutit du pont de Beaucaire à celui de Tarascon fut *"submergée de 2 pieds par-dessus pendant huit jours, ce qui empêcha ceux qui venoient à la foire du côté de Provence de pouvoir passer"*. A Beaucaire, on exposa le Saint-Sacrement et la foire fut prolongée de quatre jours.

BM Avignon, ms 2809

23 juillet : *"L'inondation survenue le 23 juillet 1758 est un phénomène d'autant plus surprenant qu'on en ignore la véritable cause, quoiqu'il faille naturellement l'attribuer aux vents continuels du sud-ouest qui, sur le milieu de l'automne nous donnent de la neige sur les montagnes et qui, par un dérangement presque général en Europe, nous ont donné pendant plus de trois semaines une quantité de pluie extraordinaire"*.

BM Arles, ms 711

Au mois de juillet, gros Rhône qui dure plus de vingt jours, étant monté durant ce temps là environ 3 pieds au-dessus du gros bouton ; cet événement extraordinaire pour la saison déranga la foire de Beaucaire qui, en conséquence, fut prolongée de trois jours. Tous les Provençaux et notamment, ceux d'Avignon et de Tarascon qui allaient à la foire et qui en retournaient, furent obligés de passer par Arles et par Fourques avec leurs marchandises.

BM Avignon, ms 6569, Journal de l'abbé Soumille à Villeneuve

A Villeneuve-lès-Avignon, l'Abbé Soumille a retracé le début de la crue :

"Aujourd'hui, 23 juillet 1758, le Rhône qui augmente depuis quatre ou cinq jours est entré dans l'enclos du MontRéal et de l'abbaye de Saint-André. On a été obligé, ce matin, de défaire les cabanes de Ramatuelle, et tout le bureau [bureau des Fermes] a quitté l'isle. Il a plu ici pendant trois jours, les 20, 21 et 22. La désolation est, dit-on, à Beaucaire, ainsi que dans les isles "pour le blé qui est encore aux aires". La nuit du 23 au 24, l'eau avait baissé de 2 pouces. Il a plu une partie du 24, et le 25, à 4 heures du matin, l'eau avait repris les 2 pouces de diminution et augmenté encore de 4 pouces au-dessus. Les lames viennent presque jusqu'à la grande porte du bureau. Aujourd'hui, 26 au matin, les lames vont sous le portail de la ville [...]".

Finalement, le Rhône augmenta jusqu'au 28 juillet. Il y eut de l'eau à Avignon, jusqu'à l'entrée de la Porte de l'Oulle : *"l'eau, cependant, n'entra pas dans la ville"*. La Sorgue elle-même *"et les conduits qui s'y jettent"* avancèrent un peu avant dans les rues, mais cela n'incommoda personne. Le 29^e au matin, on s'aperçut du décroissement du Rhône, ce qui fit plaisir à tout le monde *"car on craignait beaucoup"*.

BM Avignon, ms 2476

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

"Il y eut dans le mois de juillet une inondation du Rhône qui dura longtemps causée par les grandes pluies dans le Lyonois, la crue se faisoit doucement et peu à peu et on eut le tems de porter les gerbes sur la Roque des Doms et le dommage ne fut pas considérable".

BM Avignon, ms 1566, fol. 54 (Paul Achard)

FASSIN, Emile, *Les années calamiteuses de l'histoire d'Arles*, Aix-en-Provence, Makaïre, 1892, p. 111.

Inondation d'autant plus imprévue qu'elle était plus extraordinaire. Parmi les *"incommodités"* provoquées par cette crue imprévue, il y eut le report des fêtes, à Avignon, pour l'exaltation du pape Clément XIII, qui avaient commencées le 10 juillet par la sonnerie de la cloche d'argent. Mais on déplora surtout une pauvre récolte de blé, qui força les consuls d'Arles d'en faire venir 6 000 setiers de Bourgogne.

BM Avignon, ms 2302, Livre de raison de Joachim Levieux, de Piolenc

"Le 21^e juillet 1758, le Rhosne débord a si furieusement à Mornas et dans toute la plaine que nous eûmes toute la peine du monde d'enlever nos grains de l'aire moitié nets et tels qu'ils se trouvèrent, les eaux vinrent jusqu'au pied de l'escalier du salon à l'Espinouse [propriété de J. Levieux] mais n'entrèrent point dedans. Le patron Reynaud vint me trouver ce jour-là avec un petit bateau et je m'embarquay de l'excalier de mon dit salon pour aller à Piolenc chercher des provisions de bouche et autres choses dont nous avions besoin".

AC Boulbon, BB 21, délibération du 20 août 1758

Le conseil a été obligé de *"faire surveiller les chaussées lors des derniers débordements du Rosne arrivés dans le mois de juillet"*. Paiement de la surveillance des chaussées en août.

AC Tarascon, BB 49, délibération du 14 août 1758, fol. 345

A Tarascon, les chemins ont été dégradés par l'inondation arrivée dans le mois de juillet.

ADBR, 10 H 1, fol. 243, Archives des Capucins d'Arles (Trinquetaille)

"L'an 1758 au mois de juillet, le Rhône augmenta si fort par les pluies continuelles qui régnoient à Lion que la foire de Beaucaire fut toute dérangée. Nous ne souffrîmes pas beaucoup ici de cette inondation, n'étant pas considérable tout le mal fut pour la foire. Tout le pré fut inondé, de sorte que toutes les cabanes se trouvant dans l'eau à quelques-unes près de celles qui étoient les plus proches de la ville, les marchands furent obligés de déloger et de faire transporter leurs marchandises, ce qui ne se fit point sans perte. Quelques-uns pourtant restèrent, aussi on ne voyait que bateau dans le pré pour aller à ces cabanes acheter des marchandises, ce qu'on n'avoit pas vu depuis vie d'homme dans cette saison. Quelques cabanes avoient d'eau jusqu'au toit. L'eau venoit battre jusqu'aux remparts de la ville d'un côté et jusqu'au rocher de l'autre. La ville pourtant fut garantie de cette inondation par la précaution qu'on prît de fermer les portes qui étoient exposées à l'eau, et de les boucher par le moyen de grosses pierres de taille qu'on y mit par derrière avec de terre et de fumier de l'épaisseur d'une canne et de hauteur d'environ cinq à six pans. Car l'eau qui battoit les murs de la ville étoit déjà jusqu'à trois pans de haut, la porte qui est vis-à-vis le pont étoit ouverte, l'eau n'y venant point. La digue qui est un chemin entre les deux Rhône de Beaucaire et de Tarascon étoit couverte de deux pans d'eau, de sorte qu'on ne pouvoit aller à Tarascon ou aller de Tarascon à Beaucaire que par bateau et encore avec bien de difficulté et de danger, ce qui fut cause que toutes les charrettes, chaises, chevaux et marchands qui venoient en Provence furent obligés de passer par Fourques. M. l'intendant de Languedoc et M. le fermier

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



général, touchés de ce désastre, de ce dérangement, accordèrent à la sollicitation de Mrs les consuls une prolongation de quatre jours pour la foire, de sorte qu'à l'usage, elle dura encore jusqu'au mardi au soir, ce qui fut un petit adoucissement mais non pas un remède aux grands maux et aux grandes pertes que cette inondation causa".

EYSSETTE, Alexandre, *Histoire administrative de Beaucaire depuis le XIII^e siècle jusqu'à la Révolution de 1789. Ouvrage composé presque en entier sur des documents inédits*, Beaucaire, Imprimerie Elisée Aubanel, t. II, 1888, p. 33-34.

"Hâtons-nous de clore une lamentable série par l'inondation de 1758. Il n'y eut pas, cette fois, rupture des chaussées. Ce fut un débordement du Rhône, non dans la plaine, mais dans le champ de foire. Il n'avait cessé de pleuvoir tout le mois de juillet. Le 23 [juillet], les eaux s'étendaient en nappe sur le pré.

Les étrangers, installés dans les baraques, furent obligés de déménager et d'emporter au plus vite leurs marchandises, partie dans la ville, partie sur la montagne. Le maréchal de Thomom, commandant de la province, et M. de Saint-Priest, intendant, qui se trouvaient alors à Beaucaire, jugèrent indispensable de prolonger de quatre jours les franchises de la foire, ce qui fut l'objet d'une nouvelle publication. Les eaux s'étant retirées assez promptement, on ébaucha quelques affaires plus ou moins désavantageuses sur les marchandises avariées. La commune obtint du roi une indemnité de 15 000 livres à raison des dépenses qu'elle avait faites pour le sauvetage".

AC Beaucaire, DD 47

-Rapport de l'intendant des finances du Languedoc, Jean-Emmanuel de Guignard, 28 juillet 1758 (inondation des 21 et 22 juillet 1758) :

"Les négociants et marchands fréquentans la foire de Beaucaire nous ayant représenté que l'inondation subite du Rhône qui a commencé dès le jour de l'ouverture de ladite foire [21 juillet 1758] et dont les progrès ont été si rapides que le lendemain la prairie et les cabanes construites sur icelle ont été remplies d'eau, leur avait occasionné des déménagements ruineux [...]". De plus, la chaussée de Tarascon était totalement submergée : on ne pouvait donc ni faire entrer ni faire sortir les marchandises.

On décide donc de proroger la foire de quatre jours.

● **Août 1758 :**

BM Avignon, ms 1588, Notes d'Achard sur les archives de Caderousse (d'après les *Extraits des livres des Conclusions de la Communauté [de Caderousse]*)

"Du 15 aoust 1758, délibéré de refaire la chaussée de Gazargues emportée par l'inondation du mois d'aoust 1758 et de réparer les bords" [voir aussi 9 décembre 1759].

"Du 9 décembre 1759, autre délibération de faire la chaussée de Gazargues depuis le gabin jusques au Islons et de faire les glacis emportés en 1758".

● **Novembre 1758 :**

ADBR, C 4689-4690.

Un débordement de la Durance se produisit au début du mois de novembre. Le *Cahier des délibérations de l'Assemblée des communautés* le mentionne dans son article premier.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Elle submergea la moitié du territoire de Châteaurenard et emporta plusieurs "granges" (mot équivalent à "bastides" dans cette région).

• Décembre 1758 :

Archives de la Chambre de Commerce de Marseille, L IX 134, Lettre du 6 décembre 1758.

Une autre lettre de Boulouvard [Cf. plus haut], datée d'Arles, du 6 décembre 1758, à propos de 50 demi-caisses de savon : *"Je les ay faites charger sur une de nos voitures qui seroit partie demain, sans le débordement du Rhône survenu depuis hier. Il est à souhaiter que les eaux baissent bientôt pour qu'elle puisse se mettre tout de suite en route"*.

MOUGIN, Pierre, *La restauration des Alpes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1931, p. 67.

Début décembre, débordement du Paillon à Nice.

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur